



**Atelier Solima : La formation professionnelle**  
**mardi 22 avril 2014 – Drac – 14h- 17h**

**Participants :**

Animateur :

**Yves Bommenel**, chargé de mission musiques actuelles Illusion & Macadam (Comité de Pilotage)

Témoins :

**Philippe Albaret**, directeur Le studio des variétés (Paris)

**Sophie Bellet**, chargée de l'accompagnement professionnel, Le studio des variétés

Musiciens :

**Lena Rodriguez**

**Enzo Tosoni**

Participants :

**Jacques Avakian**, formateur, studio Bakélite

**Gilles Albalat**, directeur, Ardec

**Emilie Bertrand**, coordinatrice, Solima

**Vincent Boisseau**, professeur musiques actuelles amplifiées, Conservatoire de Montpellier et Victoire2

**Valérie Bruas**, conseillère musique Drac LR (Comité de Pilotage)

**Jordi Castellano**, Illusion et Macadam

**Laurence Cuvellier**, Studio Bakélite

**Claire de Joybert**, chargée de mission formation, Illusion & Macadam

**Jean-François Fontana**, président du Jam (Comité de Pilotage)

**Nathalie Lajara**, directrice, Le Jam (Comité de Pilotage)

**Mathieu Lambert**, directeur, Le Garage Electrique (Comité de Pilotage)

**Isabelle Petit**, Victoire 2 (Comité de Pilotage)

**Anne-Claire Rocton**, inspectrice spécialisée en "musiques actuelles", MCC

**Monika Susini**, déléguée Afdas Sud Est

**Guilhem Trebuchon**, chargé de mission musiques actuelles, Hérault Musique Danse

**Marina Watremez**, chargée de mission, MCC

**Christine Vergnes**, directrice adjointe de la culture, Conseil Régional LR

**Excusés :**

**Marc Daniel**, directeur de la culture, Agglomération de Montpellier

**Rose Giorgio**, directrice, Légispectacle

**Carole Peruch**, conseillère, Pôle Emploi

## Déroulement de l'atelier

### Introduction

Présentation des participants

Présentation du Solima

Introduction thématique

Intervention du Studio des Variétés

Tour de table

Conclusion - préconisations

## Introduction

### **Introduction sur le Solima**

#### Objectifs du Solima :

Poser des questions sur des problématiques précises

Se rencontrer

#### Particularités du Solima Montpellier :

Choix du périmètre de l'Agglomération

Donner la parole à tout le monde à travers les ateliers

### **Introduction sur la formation professionnelle**

*Avant l'énergie ou les matières premières, c'est le savoir et les savoir-faire des salariés qui constituent le moteur principal d'une activité économique.*

*Plus que son capital, ses actifs ou son chiffre d'affaire, c'est au final la valeur fondamentale d'une entreprise, fut-elle artistique.*

*Quant aux artistes, comme chantait Brassens « Sans technique, un don n'est rien. Qu'une sale manie. »*

*Dès lors, ces questions de formation qu'elle soit initiale ou continue sont au cœur des problématiques d'emplois et de structuration d'un secteur.*

*Des individus mieux formés semblent plus à même de s'insérer professionnellement, d'évoluer dans leur carrière ou de retrouver du travail.*

*Des structures aux personnels qualifiés seraient mieux armées pour affronter les difficultés, s'adapter, innover pour survivre ou se développer.*

*Durant leur vie professionnelle, les salariés ont accès à différents dispositifs leur permettant de bénéficier de compétences nouvelles, d'accéder à une qualification ou de se former à un autre métier grâce à la concertation entre l'Etat et les partenaires sociaux.*

#### Article L6111-1 du code du travail

« La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. »

« Une stratégie nationale coordonnée est définie et mise en œuvre par l'Etat, les régions et les partenaires sociaux. »

#### ADEC

L'accord cadre national d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences a été signé entre la branche du spectacle vivant et l'Etat. Cet accord ADEC consistait en un plan d'action en faveur des salariés et des entreprises de la branche mis en œuvre sur 3 ans (de 2009 à 2012), au niveau national et régional.

Axe 3 : adapter et développer les compétences des salariés, et concourir à la construction des parcours professionnels

Déclinaison régionale en LR

Cadre Région

Depuis loi du 13 août 2004

Compétence domaine de l'éducation et de la formation professionnelle

EDEC : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

Rappel historique

Le 8 février 2007, à l'issue de la restitution publique des études demandées sous l'égide du COREPS Languedoc-Roussillon, les puissances publiques ont pris des engagements conjoints notamment en matière de formation professionnelle :

- Adopter une approche prospective, afin de cerner et d'anticiper les besoins des salariés et des entreprises en matière de qualification et de formation et d'identifier les évolutions des emplois (compétences, contexte de travail, etc.) et des activités (technologies, réglementation, gestion financière, émergence de nouveaux métiers et fonctions, etc.),
- Structurer en région l'offre de formation professionnelle continue, notamment en alternance, en assurant complémentarité et cohérence entre les voies et filières nécessaires à la construction de parcours professionnels,
- Assurer une convergence globale entre les politiques de formation professionnelle conduites par l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon et les branches du spectacle en corrélation avec les besoins d'emplois et de qualifications localement repérés,
- Privilégier une approche intégrée du soutien à l'emploi, de la formation au service de l'emploi et du développement de la formation continue à travers une démarche de complémentarité des dispositifs (Plan annuel de Formation de la Branche, PRDFP) et de contractualisation d'un Accord Cadre Etat/Région/AFDAS & Partenaires Sociaux.

Action 4 : Favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie

Objectifs: Développer l'accès aux parcours de formation qualifiants et la construction de schémas de formation régionaux

#### **REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

- Compte personnel de formation (remplace DIF)
- Entretien professionnel obligatoire
- Contribution unique à un seul OPCA. Elle sera de 0,55 % pour les entreprises de moins de 10 salariés et de 1 % pour celles d'au moins 10 salariés.
- Conseil en évolution professionnelle (remplace bilan de compétences)
- Critères qualitatifs pour les organismes de formation
- Facilitation accès VAE

#### **DROITS**

**Droits individuel à la formation (DIF) jusqu'au 1 janvier 2015**

> Crédit d'heures de formation

Les salariés en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise. Ce droit est calculé au prorata de leur durée de travail.

L'accès au droit individuel à la formation repose sur l'initiative du salarié et nécessite l'accord de son employeur sur le choix de la formation envisagée.

### **Compte personnel de formation (CPF) à partir du 1 janvier 2015**

Un droit universel d'évolution professionnelle attaché à la personne tout au long de la vie active jusqu'à la retraite

Le compte permet de capitaliser des heures de formation à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis de 12 heures jusqu'à la limite de 150 heures au total, pour un CDI à temps plein. Pour un temps partiel, les heures sont calculées à due proportion du temps de travail effectué.

### **Congé individuel de formation (CIF)**

> Prendre et financer un congé pour se former

La prise en charge du CIF est d'une année maximum pour les formations à temps complet ou de 1200 heures pour les formations à temps partiel. La durée minimale d'un CIF est de 30 heures, néanmoins le CIF a pour vocation de permettre la mise en œuvre de projets nécessitant une formation longue.

### **PASS LR PRO**

Entreprise > entretien (clarifier les objectifs, les besoins et construire un parcours).

Salarié > bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours de formation et de réaliser un bilan professionnel, une analyse de vos besoins, une formation adaptée.

<http://www.laregion.fr/145-pass-lr-pro-pour-les-salaries-et-chefs-d-entreprises.htm>

## **La Formation professionnelle pour les musiques actuelles**

### ***Témoignage : Le studio des variétés***

Philippe Albaret, directeur du Studio des Variétés et coach scénique

Sophie Bellet, chargée de l'accompagnement professionnel du Studio des Variétés

<http://www.studiodesvarietes.org/>

### Présentation du Studio des Variétés

Créé en 1984 - 1<sup>er</sup> partenaire : l'Etat, puis les sociétés civiles et la ville et 57 % de recettes propres

676 artistes ont fréquenté le studio en 2013

### **Spécificité : A destination d'artistes porteurs de projets**

Formation initiale, professionnelle et formation de formateur

Travaille dans l'Océan Indien, un studio des variétés en Belgique et deux autres en cours de création : en Suisse et au Portugal.

Jusqu'à présent les activités s'axaient principalement autour du chant et de la scène

Avec déménagement, repositionnement pédagogique faisant une place à l'importance du support de l'image : création d'un nouveau programme autour de la vidéo dans la musique (réalisation, vjing,...) et autour de l'identité du son : un paramètre important dans l'identité de l'artiste.

Le mot d'ordre de la pédagogie : la création (interprétation – son – image)

Sur le secteur des musiques actuelles ou « musiques de variété » : c'est une chose récente, mise en place difficilement. Les artistes « n'avaient besoin de rien, se formaient peu » entre temps, il y a une prise de conscience de l'importance de la pédagogie.

En ce qui concerne les auteurs : il y a encore une retenue pour la formation : Il y a des fonds disponibles (Un rapport de prise en charge de 2500 euros pour interprète à 7000 euros pour un auteur) mais la remontée de projets reste faible. L'Afdas précise que c'est un dispositif récent (1 an), il est peu connu encore.

Nécessité de proposer des types de formation qui attirent les créateurs pour ouvrir ce programme-là.

Spécificités de la formation dans le secteur : sa nécessité n'apparaît pas forcément en début de carrière : quand on est un artiste en « découverte » on a plus d'opportunités que quand on ne l'est plus. De plus, il n'y a plus de fidélité sur les artistes médiatisés qui peuvent vendre énormément de premier album et très peu du second. La médiatisation n'est plus la clé vers la réussite et la pérennité d'une carrière. D'autre part, il y a des problèmes pour gérer la fin de carrière (relativement courte) qui n'est pas souvent évoqués mais qui existent vraiment.

Les artistes ont beaucoup de difficultés à rebondir. Réflexion en cours pour modifier la donne.

L'accompagnement professionnel au Studio des Variétés s'est développé autour des activités de Sophie Bellet (manageuse de Bertrand Belin entre autre) qui a démarré avec l'Objectifs Projet Pôle emploi et fonds de professionnalisation Audiens qui à cette occasion a rencontré avec de nombreux artistes qui lui ont permis de pouvoir construire les programmes de structuration professionnelle.

Ces programmes se sont basés sur le constat d'un changement de modèle pour les carrières des artistes : l'artiste doit d'abord savoir travailler tout seul : Création de stage d'auto gestion (self management) : « l'artiste acteur de son écosystème ».

Auparavant, l'artiste pouvait compter sur les retours des maisons de disque pour avoir un « regard extérieur », ce n'est plus le cas.

Ces stages partent du projet pour s'approprier la démarche et ramener à l'artistique et aux enjeux premiers pour développer la motivation plutôt que de percevoir les autres aspects (administratifs, techniques...) comme des contraintes.

Travail sur les outils et la stratégie

12 stagiaires / 3 formateurs

Le dispositif se décline ainsi :

- Méthodologie
- Ateliers
- Rencontres professionnelles : des indépendants comme des majors, des tourneurs, des éditeurs, des artistes avec des parrains comme Gaétan Roussel, Dominique A, Mathias Malzieu, etc. (légitimité des intervenants mais aussi des formateurs). Cela crée une dynamique pro et cela rebooste également la création.

Objectifs : Comprendre l'écosystème. Les aider à se débrouiller le temps de trouver des partenaires et leur apprendre à communiquer et à travailler avec eux sans pour autant se départir du projet.

Favorise la dynamique artistique, professionnelle et relationnelle (notamment en favorisant l'accès à des artistes connus).

Actuellement : Création d'un nouveau stage avec le producteur Paul Lavergne pour les artistes qui se retrouvent face à la problématique de la musique à l'image.

Ces formations ne sont pas diplômantes. Le cursus d'enseignement est organisé de toute façon d'une manière radicalement différente : Il existe en France un DE mais il concerne plutôt le chant lyrique.

### **Tour de table des acteurs locaux**

Présentation des offres des personnes présentes à l'atelier.

#### **Le Jam**

Nathalie Lajara

[http://www.lejam.com/jamindex/Le\\_Jam\\_Ecole\\_et\\_salle\\_de\\_concert.html](http://www.lejam.com/jamindex/Le_Jam_Ecole_et_salle_de_concert.html)

Le jam 200/250 stagiaires (13 en formation pro 2014 / 26 en 2013)

Formation initiale, professionnelle, tous les instruments, convention Afdas / 15h semaine, d'octobre à juin

Pas de sélection de niveau au moment de l'entrée dans l'école.

Public : Intermittents : perfectionnement, reconversion / jeunes demandeurs d'emploi/ reconversion/ ado/ loisir

25 musiciens enseignants

Couplé avec une salle de concert qui permet aux élèves d'écouter et de se produire pour les anciens élèves

**Principe : jouer ensemble, accès à la scène**

Evolution des publics : Il y a une baisse des intermittents qui peut s'expliquer par les difficultés actuelles du secteur alors que la formation jam n'« apporte pas d'heures d'intermittent ».

Adaptation des formations : Beatboxing, MAO...

Le directeur pédagogique assure un suivi individuel et régulier avec les stagiaires.

La communication se fait grâce à la réputation de la salle et au bouche à oreille : Pas vraiment de communication plutôt bouche à oreille et des prescripteurs du type missions locales.

### **Studio Bakélite**

Jacques Avakian et Sophie Cuvelier

<http://www.bakelite-studio.com/>

21 ans d'existence

Logiciels de production musicale : Final Cut, Logic, Pro Tools, Cubase

Constata également une baisse de demande des intermittents

Ableton Live et Logic : certification à l'issue des formations et nécessité des formateurs de passer un examen en anglais.

Formations individuelles

La formation a évolué avec l'innovation technologique du matériel : dématérialisation des supports, autonomie possible à l'issue de la formation.

Communication bouche à oreille / web

Tout comme le Jam, Bakélite constate qu'ils ne peuvent pas toujours répondre à la demande faute de financement des formations.

### **Ardec**

Gilles Albalat

<http://www.ardeclr.org/>

Formation modulaires - Approche transversale

Une région active : Plan Afdas-Région

« 5 à 7 de la formation professionnelle » : Cela ne fonctionne pas toujours car il est difficile de faire circuler l'information.

En parallèle, le dispositif d'accompagnement de l'Ardec permet de mettre en avant les compétences à mobiliser dans le cadre d'une formation pour permettre développer et réussir les projets.

Les freins à la formation : travail dans l'urgence, ne voit pas l'utilité, Fort turn-over (au niveau administratif)

Les employeurs n'ont pas toujours le réflexe de penser au plan de formation alors qu'ils pourraient être prescripteurs.

### **Illusion & Macadam**

<http://www.illusion-macadam.coop/>

Jordi Castellano

Pas de formation artistique et une logique d'offre transversale.

Les formations en musiques actuelles :

La formation « Parcours d'artistes » avaient été mises en place mais arrêtée pour faute de financement et d'une demande trop faible. Objectifs de la formation assez similaires à ceux du Studio des Variétés : compréhension des enjeux & métiers pour les porteurs de projets.

Formation « Tourneur Manager » pour un public en voie de professionnalisation

Problématiques soulevées :

Question de la prescription et de l'accès à la formation : il y a un vrai problème de compréhension de l'accès à la formation.

Problème de la concurrence, solution ? Labélisation ? Mutualisation, outil d'information commun ?

Complémentarité : Une réflexion à avoir

Les publics :

- Problème des gens qui n'ont droit à rien
- primo entrants : question de l'orientation / réseau AIO et limites : comment prendre le relai avec ces personnes pour prendre en charge et bien orienter ?

Former à un métier qui permette de sortir de son secteur professionnel permettrait de mieux pérenniser les emplois alors que le secteur reste très attractif.

### **Partenariat SMAC Victoire 2 / Conservatoire**

Vincent Boisseau, professeur de musiques actuelles au CRR détaché à Victoire 2

Isabelle Petit, directrice Victoire 2

#### Activités à Victoire 2

Groupe porteur de projet : au centre du projet pédagogique plutôt que l'enseignement lui-même. Volonté de mettre le projet du porteur de projet au centre du projet pédagogique : un parcours plutôt qu'un cursus.

Victoire 2 : accompagnement artistique des groupes de tous types esthétiques

9 projets différents depuis novembre

Rôle dans l'accompagnement : oreille extérieure, cohérence du projet (arrangement, structuration, méthodologie de travail en répétition, ...)

Par la suite, étude de la possibilité de compléter l'accompagnement avec des formations thématiques : technique, artistique, structuration

Pas de certification : Difficulté de définir sur un groupe des certifications personnelles

#### Activités au Conservatoire :

Enseignement transversal :

Atelier « création » : avec la matière que les étudiants apportent : comment assumer un propos artistique ?

Atelier « histoire des musiques actuelles » : besoin d'ouverture, de culture, ouvrir son horizon, amène un sens critique qui aide à rebondir...

Atelier « l'environnement professionnel »

En parallèle, il amène des étudiants du Conservatoire à répéter à Victoire 2. L'une des prochaines étapes seraient que certains usagers de Victoire 2 s'inscrivent au Conservatoire.

### **Le point de vue du Ministère de la Culture et de la Communication**

Anne-Claire Rocton, inspectrice spécialisée en "musiques actuelles", MCC

Quid de l'accompagnement aux sorties des diplômés pour les personnes qui sont en recherche d'emploi ?

On est passé de 500 à 5000 musiciens de jazz en 20 ans

Quels sont les liens entre la formation initiale et la formation professionnelle ? Quelles sont les pratiques communes ?

Cursus Musiques Actuelles : un cycle commun ? Un cycle différencié ?

Des différences entre entrées thématiques ou instrumentales

Il y a en effet un problème sur la chanson avec le Diplôme d'Etat dédié au lyrique

L'enseignement des Pôle d'Enseignement Supérieur est axé sur l'enseignement des instruments:  
Comment fait-on le lien ?

Pour répondre en partie aux questions, il est précisé qu'il existe sur le territoire :

- une proximité des ateliers accompagnement, de l'enseignement et de la formation
- des collaborations (par ex : Illusion & Macadam avec Le Garage Electrique et Hérault Musique Danse)
- des partenariats régionaux avec le réseau RCA

### **Le point de vue de l'OPCA> Afdas**

Monika Susini, déléguée Afdas Sud Est

Réforme en cours : Conseil en Evolution Professionnelles : CEP : demandeurs d'emploi, intermittents, personnes sous contrats

Compte personnel de formation : on ne sait pas encore comment ils seront adaptés aux intermittents

Entretien professionnel obligatoire tous les 6 ans

Objectif : sécuriser les parcours professionnel personnel tout en renforçant la compétitivité des entreprises

#### ➤ **Organisation mi-juin d'une réunion d'information autour de la nouvelle loi**

Il y a assez peu d'offre artistique sur le territoire. L'appel à projet qui avait été lancée sur les formations artistiques a reçu peu de candidatures.

### **Le point de vue de la région**

Christine Vergnes, directrice adjointe de la culture, Conseil Régional LR

Coreps, <http://www.coreps-languedoc-roussillon.fr/>

Fin 2013 : bilan du plan de formation régionale a décidé de mettre en place un travail sur la concertation mais aussi sur l'évaluation avec l'ensemble des organismes de formation.

Le site du Coreps évolue avec une entrée sur la formation pro qui peut-être cet intermédiaire pour orienter le professionnel dans le maquis de l'offre et l'aider à poser un diagnostic de son besoin. Précision sur les ayants droit Formation Région : Professionnels avec accidents de parcours : cela ouvre des possibilités de financement actuellement sous utilisées.

Des retours sur la difficulté de trouver des techniciens formés aux nouveaux matériels. Cela serait plus dû à l'évolution constante des technologies ces dernières années qu'à un manque de personnel technique compétent.

### **Le point de vue d'Hérault Musique Danse**

Guilhem Trebuchon, chargé de mission musiques actuelles

Le dispositif 34 Tours essaie de créer des liens entre accompagnement et enseignement et donner la notion du regard extérieur et de la formation

### **Le point de vue des musiciens**

Enzo Tosoni

Il passe actuellement une VAE pour un DE. C'est un dispositif à la fois complexe pour le musicien mais également peu utilisé.

Lena Rodriguez

Musicienne, elle a pu suivre plusieurs formations (fonctions supports : administration, communication, logiciel de création musicale) qui lui ont permis de développer sa carrière de manière autonome. Son expérience lui permet de connaître ses manques en formation, chose qui n'est pas toujours évidente à déterminer en début de carrière.



## CONCLUSIONS

### > Un vaste sujet

La thématique de la formation professionnelle de musiques actuelles pose des questions qui sortent largement du cadre territorial et qui se frotte à d'autres sujets que nous avons déjà abordés (l'enseignement des pratiques amateurs) ou que nous allons aborder prochainement (l'enseignement). Ces questions font ressortir les particularités liées aux musiques actuelles et dont les logiques sont différentes voire contradictoires avec les systèmes traditionnels d'enseignement de la musique classique. Particularités qui ont changé avec la crise de l'industrie du disque qui a amené des modifications qui conduisent aujourd'hui au questionnement des modèles existants.

Par exemple : instrument // création – projet artistique

Individuel // collectif

Cursus diplômant // parcours professionnalisant

Il est important de faire une place importante au leader de projet artistique dans la formation.

**> La prise en compte des spécificités des musiques actuelles évolue et progresse même si des efforts restent à faire.** La formation autour du projet et notamment du projet artistique est une spécificité française. Il est intéressant de continuer à développer ce savoir-faire innovant et de dialoguer avec le reste de l'Europe dans la perspective de son développement.

Les formations qui sont plutôt de type formation-action font leur preuve par rapport à l'enseignement « traditionnel » et permettent également d'apporter et de faire accepter un regard extérieur aux musiciens. **Il semble important d'arriver à créer des ponts entre l'enseignement « traditionnel » et celui des musiques actuelles.**

Concernant les métiers administratifs et techniques du secteur, il pourrait être intéressant de les envisager de manière plus large sous l'angle de « métier » plutôt que de « secteur » afin d'améliorer l'employabilité des salariés.

### > Développer la lisibilité de l'offre de formation

**Alors que les formations se multiplient et que le nombre des musiciens augmente, le nombre de stagiaire en musique actuelle a tendance à baisser. Il faut être vigilant et développer l'accès à l'information sur la formation. La communication doit se faire autant au niveau des salariés que des employeurs, notamment en les sensibilisant à la GPEC** (A ce sujet, des contacts ont été pris entre l'Aract et le Solima pour envisager des actions de sensibilisations).

Tous les acteurs s'entendent sur le fait qu'il est nécessaire de trouver un moyen de mieux communiquer auprès des employeurs, des prescripteurs et des salariés et musiciens. Pour les toucher, il faut **développer une communication encore plus active et positive pour que la formation soit perçue comme un moteur de réussite personnelle et collective** et non pas comme une contrainte.

Il n'y a pas vraiment de divergences entre les acteurs participants : des collaborations sont donc possibles et un travail collaboratif peut être mis en place à l'échelle de l'Agglomération et de la Région en partenariat avec le RCA. Cet objectif de lisibilité peut faire l'objet d'un travail collectif et en collaboration avec le Coreps sur :

- Comment communiquer collectivement sur les offres ?
- Comment atténuer les effets de la concurrence et travailler sur les complémentarités ?
- Doit-on mettre en place un intermédiaire identifié entre les structures de formation et leur public ? Cet intermédiaire pourrait avoir comme mission de dialoguer avec les prescripteurs (réseau AIO) et travailler par la même occasion sur la lisibilité de nos métiers en dehors du secteur.

### > Comblent les manques

**L'offre territoriale est riche et de qualité mais il y a peut-être des manques au niveau artistique** (placement de la voix par exemple). Les besoins sont très difficiles à évaluer correctement. La mise en place d'enquêtes par l'Afdas est une bonne chose mais elle peut être complétée par **la concertation**

**des acteurs pour mieux définir les besoins en tenant compte des spécificités artistiques : former dans le respect de l'identité artistique et sans formater.**

**Ressource :**

CPNEF-SV (commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant)  
Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant  
Etude sur la relation formation / emploi dans le spectacle vivant (Céreq 2012)

La relation formation initiale / emploi est forte mais asymétrique : une formation initiale spécifique apparaît ainsi presque suffisante mais non nécessaire pour avoir au moins une expérience dans le spectacle vivant. Autrement dit, la grande majorité des individus formés au spectacle vivant a une activité rémunérée dans le champ mais la majorité des travailleurs du champ n'ont pas de formation spécifique. Ce constat est plus net pour les administratifs et les techniciens.

L'effet protecteur de la formation n'est ni avéré, ni infirmé.

Pour les artistes la formation formelle spécifique apparaît plus nécessaire et cependant moins suffisante que dans les autres domaines.

Mais L'effet de la formation professionnelle continue est moins sensible chez les artistes que dans les domaines techniques et administratifs.

Les salaires moyens de la population observée sont plus élevés après la période de formation. Cependant, si l'augmentation est très nette pour les formations administratives et techniques, elle est peu marquée pour les formations artistiques.

Pour les entreprises, il apparaît essentiel de développer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour :

- 1/ Clarifier le projet de l'entreprise
- 2/ Mobiliser tous les acteurs de l'entreprise
- 3/ Développer une approche globale mais proportionnée aux besoins

Cet atelier s'il n'établit pas de préconisations très précises détermine néanmoins des pistes de travail et d'amélioration pour la suite. Ainsi de prochains rendez-vous auront lieu à l'initiative de la région et de l'Afdas en relation avec le Coreps Languedoc-Roussillon.